

Journal Accès

<https://www.journalacces.ca/emplois/chauffeur-municipalite-de-val-des-lacs/>

Chauffeur – Municipalité de Val-des-Lacs

Description

TYPE DE POSTE

Régulier, temps complet.

RESPONSABILITÉ

Sous l'autorité du coordonnateur des travaux publics et de la Directrice générale et greffieretrésorière, le titulaire de cette fonction exécute notamment des travaux manuels d'entretien général, de nettoyage et de réparation au sein du service des travaux publics sur les chemins, l'écocentre, les immeubles municipaux, les parcs et terrains de jeux. Il pourra également assurer au besoin, la conduite de camion lourd lors de différents travaux de voirie et de déneigement.

JOURNALIER

- Effectuer les travaux d'entretien général et ménager, la réparation, le nettoyage des installations et des équipements;
- Faire l'installation et la signalisation routière et assister le chauffeur ou opérateur lors de réparation;
- Effectuer le nettoyage, la réparation et l'entretien des chemins des routes, ainsi que le colmatage des nids de poule et les correctifs de pavage;
- Effectuer les vérifications préalables des équipements et outils de toutes sortes, les nettoyer, les lubrifier, etc.;
- Réparer manuellement les bordures de chemin;
- Préparer la saison hivernale en posant les balises nécessaires au déneigement et les retirer au printemps;
- Effectuer des travaux de déneigement avec camionnette, souffleur de façon manuelle, dégager des accès aux édifices.

CHAUFFEUR (OCCASIONNEL)

Travaux comportant la conduite et l'opération de véhicule motorisé, les véhicules principalement utilisés sont :

- Camion avec équipement pour le déneigement des chemins.
- Camion pour le transport de matériaux
- Pelle hydraulique

Cette description n'est pas limitative. Elle reflète des éléments généraux du travail à accomplir et ne doit pas être considérée comme une description détaillée de toutes les tâches à effectuer.

EXIGENCES ET QUALITÉS RECHERCHÉES

- Détenir un permis de conduire valide au Québec de classe 3;
- Posséder au minimum deux (2) ans d'expérience dans la fonction ou dans une fonction similaire;
- Être capable de travailler seul ou en équipe;

Hiring organization

Municipalité de Val-des-Lacs

Date posted

11 Décembre 2025

- Avoir une excellente capacité physique et de l'endurance;
- Être disponible pour travailler les soirs et les fins de semaine afin de répondre aux urgences.

DÉBUT DE L'EMPLOI : Le plus tôt possible

CONDITIONS SALARIALES

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur, classe 4 lorsque journalier et classe 5 lorsque chauffeur.

Salaire horaire en **2026** Journalier : entre 23.56 \$ et 27.43 \$ / heure.

Salaire horaire en **2026** chauffeur : entre 25.65 \$ et 29,87 \$ / heure.

Toute personne intéressée par ce poste et répondant aux exigences et qualifications requises doit faire parvenir son curriculum vitae, à voirie@valdeslacs.ca d'ici le **12 décembre 2025**.

Municipalité de Val-des-Lacs

349 chemin Val-des-Lacs Val-des-Lacs (Québec), J0T 2P0

Tél. : 819-326-5624

Courriel : info@val-des-lacs.ca